



Glasmalerei im Kontext

Glasmalerei im Kontext Bildprogramme und Raumfunktionen

Akten des XXII. Internationalen Colloquiums des
Corpus Vitrearum
Nürnberg, 29. August – 1. September 2004

Im Auftrag des Nationalkomitees des
Corpus Vitrearum Deutschland
herausgegeben
von
Rüdiger Becksmann

Nürnberg 2005

Donations de vitraux monumentaux dans les anciens Pays-Bas et occupation de l'espace liturgique et architectural

Dans les anciens Pays-Bas, comme ailleurs, la donation de vitraux monumentaux répond à des exigences qui peuvent être d'ordre politique, social ou personnel. J'ai sélectionné trois exemples inédits pour montrer comment, tout en répondant à ces exigences, la donation de vitraux s'inscrit dans un contexte sacré et monumental. Ces exemples se rapportent au vitrail offert en 1530 par Marguerite d'Autriche à la cathédrale Saint-Rombaut de Malines, au vitrail du chanoine Gilles de Blocquerie daté de 1557 et situé dans l'abside du chœur de la cathédrale Saint-Paul à Liège, et enfin à la situation de vitraux intégrés dans un ensemble funéraire.

Premier exemple

En 1530, Marguerite d'Autriche qui fut régente puis gouvernante des Pays-Bas a offert un vitrail à la cathédrale Saint-Rombaut de Malines¹. Ce vitrail a disparu au XVIII^e siècle, lors d'une campagne d'embellissement de la cathédrale. Il est bien documenté par deux sources écrites et un dessin.

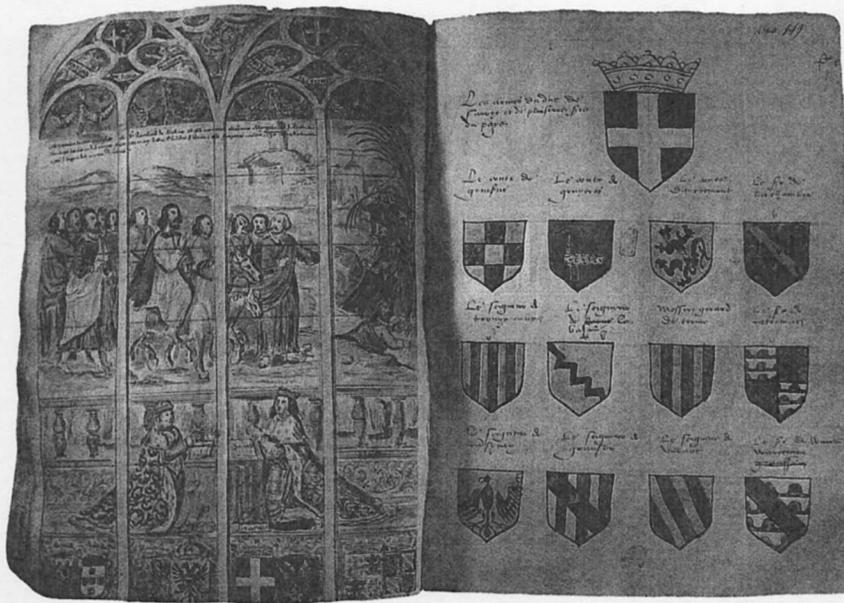
La première source écrite est le compte relatif au paiement du vitrail². Il nous apprend que Marguerite d'Autriche a fait mettre et poser le vitrail dans la chapelle des chevaliers de Jérusalem, aux quels chevaliers madicte dame en fait don pour certaines causes a ce la mouvant, qu'elle y était représentée avec ses armoiries aux côtés de son défunt époux le duc Philibert de Savoie, que celui-ci y était portraituré après le vif, que le vitrail a été réalisé par Pierre du Bois, verrier résidant dans la ville de Malines et, enfin, qu'il a été payé 140 livres. La deuxième source écrite est une description du vitrail dans une histoire de Malines publiée en 1770: *in de eerste Capelle van den zy-beuck, naer den Noorden, van de Ridders [...] heeft de venster daer doen setten Margareta van Oostenryck, de welcke men in het selve glas geschildert siet, benevens haeren*

*lesten Man Emmanuel Philibertus, hertogh van Savoyen. Met haer devies, bestaende bloemekens, genoemt carsauwen, en dese woorden: fortune. Infortune. Fort. Une: dese scilderingh is gemaect door Bernardus Van Orley, geboortigh van Brussel, hofschilder van de voorschreve Margareta*³.

Le dessin est un relevé très précis du vitrail qui est conservé dans le manuscrit 1025 de la Bibliothèque municipale de Valenciennes (fig. 2)⁴. Il est identifié par cette notation manuscrite: *cette verrière se voit en l'église de Saint-Rombaut de Malines et elle représente Madame Marguerite d'Autriche avec son mari le duc Philibert le Beau; elle fut posée l'an 1530, immédiatement après le trépas de cette même princesse*⁵. Le relevé est collé sur le verso du folio 118, face aux armes de Philibert de Savoie (fig. 1).

Dans la partie inférieure, au-dessus d'un registre armorié, les époux sont agenouillés devant leur prie-Dieu, en vis-à-vis. Ils sont séparés de la scène religieuse par une balustrade. La partie supérieure est occupée en totalité par la scène de l'entrée du Christ à Jérusalem. Au-delà des remparts, on distingue la ville de Jérusalem avec un édifice de plan centré surmonté d'une coupole. Les lobes des lancettes et les formes flammées et losangées du tympan sont occupées par des guirlandes ornées, des armoiries, un vase avec des marguerites et quatre putti tenant deux banderoles, chacune avec la devise de Marguerite d'Autriche FORTUNE [IN] FORTUNE FORTUNE.

Pour peu que l'on puisse rapprocher des éléments dessinés, donc des interprétations, de représentations sur des vitraux conservés, on remarque d'emblée que rien ne rapproche les portraits de Marguerite d'Autriche et de Philibert de Savoie des représentations habituelles, telles qu'on les voit dans les vitraux encore existant⁶: dans les séries royales de Liège, Bruxelles et Mons et dans les vitraux de l'église du couvent Saint-Nicolas-de-Tolentin de Brou⁷. Dans tous ces vitraux, Marguerite d'Autriche et



1. Bibliothèque municipale de Valenciennes, ms. 1025, fol. 118v et fol. 119r.

2. Bibliothèque municipale de Valenciennes, ms. 1025, fol. 118v.

Philibert de Savoie sont accompagnés par leur saints patrons, absents du relevé de Valenciennes mais qui devaient certainement figurer dans le vitrail.

Dans les verrières de Lierre et de Bruxelles (fig. 3, 4), Marguerite d'Autriche est figurée avec Philibert de Savoie. Elle apparaît en veuve. Sa tête est couverte d'une guimpe et sous sa gorge se développe une encolure plissée. Ce type est généralement considéré comme le portrait officiel propagé par son peintre de cour, Bernard van Orley. Philibert de Savoie est nu-tête, revêtu d'une cotte d'armes à la croix blanche.

A Mons, Marguerite d'Autriche est représentée sans son époux, avec sa mère Marie de Bourgogne. Elle est vêtue d'un manteau bleu à cape et doublure d'hermines, d'une robe or damassée.

Dans les vitraux de l'église de Brou, Marguerite est représentée à deux reprises avec Philibert de Savoie. Dans un cas, elle est vêtue d'une robe or damassée, dans l'autre, d'un manteau à ses armes (fig. 5). Sa coiffe est maintenue par des filets bordés de bandeaux orfévrés. Comme à Bruxelles et Lierre, Philibert, nu-tête, porte un tabar aux armes de Savoie par-dessus son armure.

Ces dissemblances dans la représentation de Philibert et Marguerite d'Autriche (fig. 2) sont-elles dues à l'imagination de l'auteur du relevé? Je ne crois pas. Elles s'expliqueraient par le contexte de la donation du vitrail et la destination de celui-ci, à savoir la chapelle des chevaliers de Jérusalem. Au moment du don du vitrail, la première chapelle de la nef après le bras nord du transept était réservée aux «chevaliers de Jérusalem» de l'«ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem». Cet ordre est souvent confondu avec l'«ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem» ou «ordre souverain de Malte», mais il en est bien distinct. Au moment où j'ai rédigé le résumé que vous avez dans le fascicule avec la présentation des communications, j'ai moi-même fait la confusion. L'institution de l'ordre du Saint-Sépulcre remonte aux croisades, à la volonté de structurer la vie spirituelle qui se développait autour du sépulcre et à la coutume d'armer des chevaliers sur le tombeau du Christ⁸. Il comportait à la fois des chanoines et des chevaliers, à la différence des Templiers et des Hospitaliers où ces deux qualités étaient réunies dans la personnalité des moines-soldats.

Les chevaliers de Jérusalem paraissent avoir été assez nombreux à Malines, vraisemblablement à cause de la



présence de la cour. C'est en effet depuis Malines que Marguerite d'Autriche dirige les Pays-Bas en qualité de régente puis de gouvernante, de 1507 à son décès en 1530. Aux XVe et XVIe siècles, le magistrat réservait des réceptions officielles aux pèlerins à leur retour de la terre sainte. La ville offrait du vin aux chevaliers après la procession du dimanche des Rameaux à laquelle ils prenaient part en portant les palmes qu'ils avaient rapportées de Jérusalem⁹.

C'est au début du XVIe siècle seulement qu'est forgée de toutes pièces la charte de l'institution de la chevalerie du Saint-Sépulcre de Jérusalem, datée du 1 janvier 1099. Cette institutionnalisation de l'ordre n'est peut-être pas étrangère aux circonstances de la donation du vitrail: un certain renouveau de l'ordre et diverses campagnes de renovations de leurs monuments ont pu s'ensuivre.

Il est probable que l'ordre se soit expressément adressé à Marguerite d'Autriche pour la décoration vitrée de la chapelle. Au-delà des échanges protocolaires au sein de la cour malinoise, les chevaliers avaient sans doute des liens privilégiés avec la gouvernante. Une mention *pour certaines causes a ce la mouvant* dans le compte du paiement du vitrail invite à le supposer. Certaines de ces causes concernent vraisemblablement Philibert de Savoie. Depuis le début de son règne jusqu'à sa mort, celui-ci a porté le titre de «roi de Chypre et de Jérusalem»¹⁰. Ce titre n'est pas repris dans sa titulature habituelle: *très hault et puissant prince, Philibert, par la grâce de Dieu, duc de Savoie, de Chablais et d'Aouste, prince et vicaire perpétuel du saint Empire, marquis en Italie, prince de Piémont, comte de Genevois, de Romont et de Beaugé, baron de Vaud, de Gex, de Faucigny et de Beaufort, seigneur de Nice, de Verceil et de Bresse*¹¹. Il apparaît cependant dans une des verrières du chevet de l'église du couvent de Saint-Nicolas-de-Tolentin à Brou (fig. 6), celle qui reprend sous la forme d'écus armoriés les titres de Philibert de Savoie¹².

Les ducs de Savoie ont porté le titre de «Roi de Chypre et de Jérusalem» à partir de 1485. Ce titre avait été cédé au cinquième duc de Savoie, Charles I, ainsi qu'à ses successeurs, par sa tante Charlotte de Lusignan, par acte

3. Vitrail de Philibert II de Savoie et Marguerite d'Autriche. Bruxelles, cathédrale Saints-Michel-et-Gudule.

4. Portrait de Marguerite d'Autriche, détail du vitrail de Philibert II de Savoie et de Marguerite d'Autriche, vers 1525-1530. Bruxelles, cathédrale Saints-Michel-et-Gudule.



solennellement passé à Rome¹³. Il était devenu purement honorifique. Le royaume franc de Jérusalem a disparu en 1244. Le royaume de Chypre est tombé dans l'escarcelle de Venise en 1489, après que Catherine Cornaro ait abandonné à la République la direction du royaume, usurpée par son mari, Jacques II le Bâtard, à sa demi-sœur, Charlotte de Lusignan. Il n'en demeure pas moins que le titre de «Roi de Chypre et de Jérusalem» a augmenté le prestige des ducs de Savoie dans leurs négociations avec les souverains d'Europe: le titre de «duc» les déforçait en les plaçant en état d'infériorité, au point de vue de l'étiquette et des préséances.

La branche des Lusignan qui a régné sur Chypre pendant près de trois siècles descend de Guy de Lusignan qui devint roi de Jérusalem par son mariage avec Sibylle d'Anjou, héritière du trône en 1185, et qui reçut Chypre de Richard Cœur de Lion.

Les liens entre la maison de Savoie et les Lusignans trouvent leur origine dans l'alliance en 1433 du grand-père paternel de Philibert de Savoie avec Anne de Lusignan, fille du roi de Chypre Jean II et tante de Charlotte. Cette alliance prestigieuse est rappelée dans les armoiries du

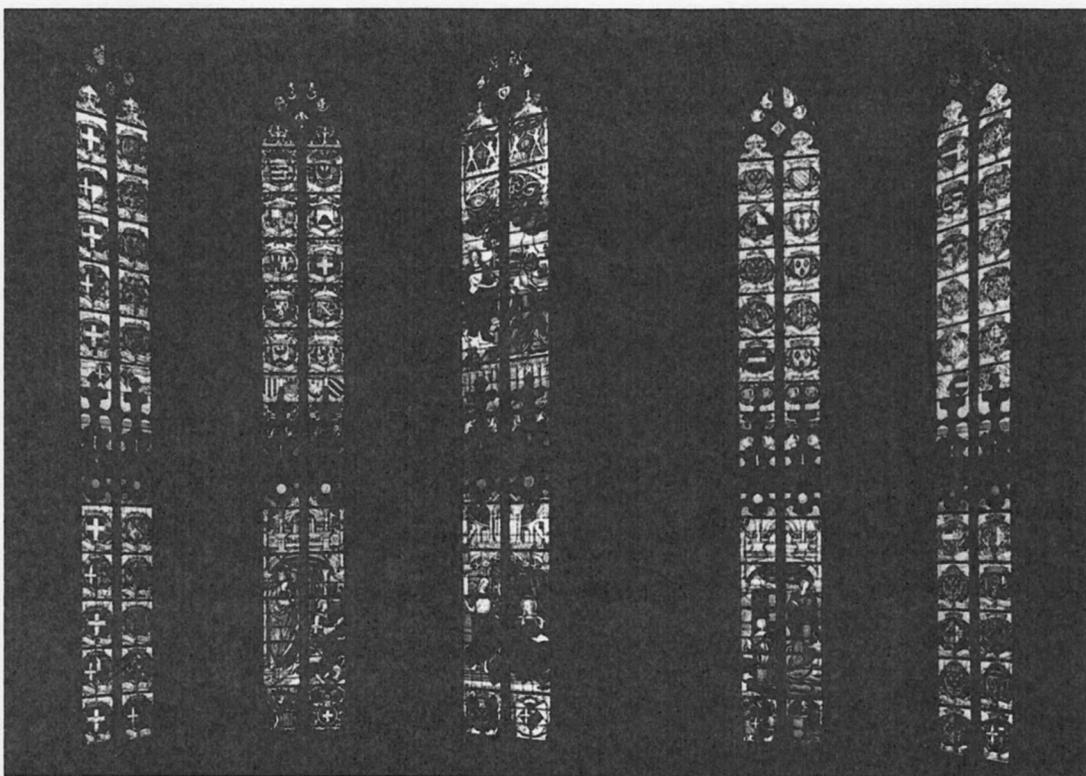
premier registre qui correspondent aux quartiers de Marguerite et de Philibert: pour Marguerite, Bourbon et Portugal (Isabelle de Bourbon et Eléonore de Portugal), Bourgogne et Empire (Charles le Téméraire et Frédéric III de Habsbourg); pour Philibert, Savoie et Bourbon (Louis I, duc de Savoie, et Charles de Bourbon, duc de Bourbon), Chypre et Bourgogne (Anne de Lusignan et Agnès de Bourgogne).

La représentation de Philibert de Savoie dans le relevé de Valenciennes, couronné et paré d'hermines, plutôt que nu-tête et couvert du tabar, comme c'est habituellement le cas, pourrait éventuellement faire référence à la dignité royale que lui confère son titre de «Roi de Chypre et de Jérusalem»¹⁴.

La compréhension de la représentation de Marguerite d'Autriche est moins aisée. Le portrait est trop schématique pour qu'on puisse discerner des marques personnelles de la Princesse. La couronne intrigue. Il est possible que Marguerite d'Autriche ait bien été représentée avec une couronne sur le vitrail, mais en aucun cas, elle ne portait la couronne impériale. L'auteur du relevé a manifestement été inspiré par la couronne qui somme les armoiries de Frédéric III de Habsbourg dans le registre inférieur. Marguerite d'Autriche est parfois représentée avec une couronne, hors des contextes habsbourgeois et des anciens Pays-Bas, dans certains manuscrits (notamment le ms. 2656 de l'Österreichische Nationalbibliothek de Vienne, en



5. Portrait de Marguerite d'Autriche, vitrail de l'Assomption. Brou, église du couvent Saint-Nicolas-de-Tolentin, chapelle de Marguerite d'Autriche.



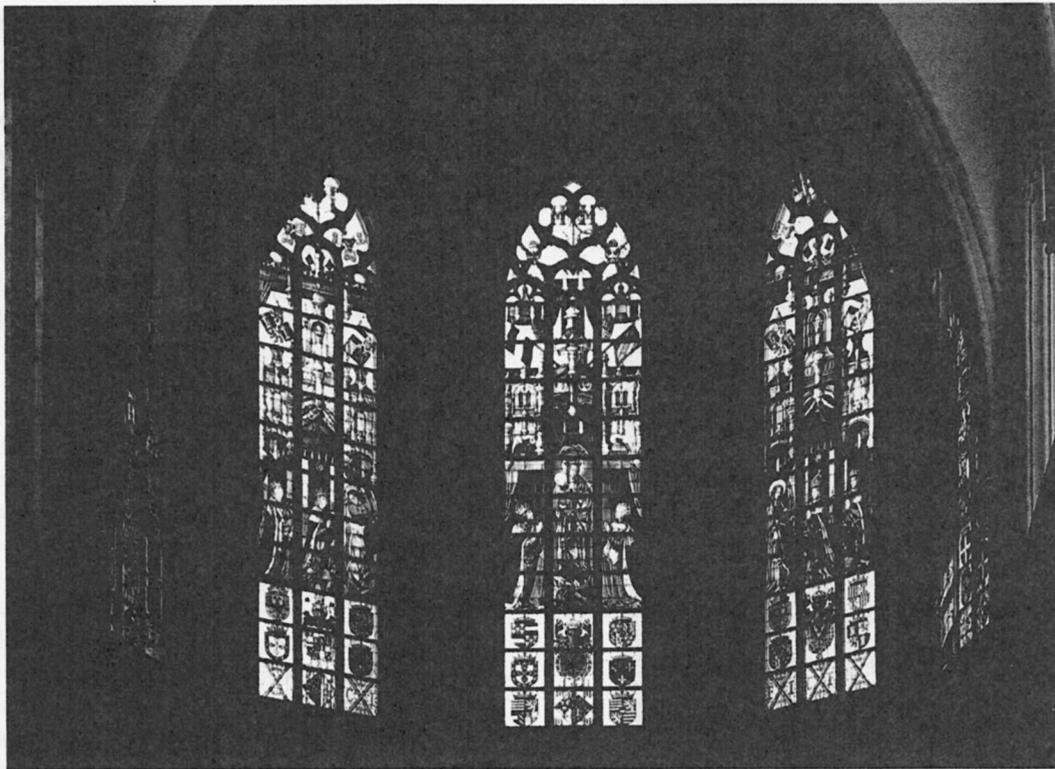
6. Brou, église du couvent Saint-Nicolas-de-Tolentin. Vitrerie du chevet.

qualité d'épouse du roi Charles VIII de France, de 1483 à 1491) et en sculpture (notamment le gisant de la partie supérieure de son tombeau, dans l'église du couvent Saint-Nicolas-de-Tolentin à Brou, en tant qu'archiduchesse d'Autriche). Marguerite d'Autriche aurait-elle été représentée couronnée dans le vitrail de la chapelle des chevaliers de Jérusalem en tant qu'épouse du Roi de Chypre et de Jérusalem? La question mérite d'être posée.

Le vitrail de l'Entrée du Christ à Jérusalem a été payé par la régente de sa cassette personnelle. Il semblerait que Marguerite d'Autriche ait agité de la sorte pour des donations qui la concernent directement. Cela a été par exemple le cas en 1525-1527 pour l'église du Rouge-Cloître à Bruxelles. Les responsables de cette église s'étaient adressés de leur propre initiative à la princesse pour que leur soit octroyée la somme de trois cents livres, *pour icelle somme estre employé en trois verrières el l'esglise du Rouge-*

*Cloistre, armoyées des armes de l'empereur, monsieur son frère et vous, Madame*¹⁵. Marguerite d'Autriche n'a finalement pas satisfait à toutes leurs exigences: elle leur accorda d'abord par lettre patentes 100 livres pour le vitrail de l'empereur et, ensuite, 100 livres de ses deniers personnels pour un vitrail avec ses armes à elle.

En conclusion pour ce premier exemple, nous pouvons dire que malgré les réserves qu'imposent les relevés de monuments disparus, le dessin de Valenciennes invite à voir dans le vitrail offert par Marguerite d'Autriche pour la chapelle des chevaliers de Jérusalem de Malines un monument à la mémoire de son défunt époux. A ce titre, les portraits des donateurs diffèrent de ceux qui apparaissent dans les séries consacrées à la famille régnante des Habsbourg et qui occupaient la place maîtresse de l'édifice, comme ici à Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles (fig. 7). Marguerite d'Autriche aurait choisi ou accepté de faire représenter son



7. Bruxelles, cathédrale Saints-Michel-et-Gudule. Vitraux de l'abside du chœur.

époux, le duc de Savoie, en sa qualité propre de «Roi de Chypre et de Jérusalem».

Deuxième exemple

Le deuxième exemple concerne un des cinq vitraux de l'abside de la cathédrale Saint-Paul à Liège (fig. 8). Ces vitraux datés de 1557 et 1559 se présentent à la manière d'un polyptyque, avec, de part et d'autre d'une Crucifixion, quatre donateurs et leurs patrons. Cet ordonnancement autour d'une Crucifixion est récurrent dans l'art du vitrail pour des vitraux placés dans le chœur, lieu de célébration de l'Eucharistie. Il n'a néanmoins pas empêché l'expression d'exigences particulières par le choix des saints patrons. Le patronage de Gilles de la Blocquerie par saint Pierre est des plus significatifs à cet égard (fig. 8). L'identité du donateur est assurée grâce à la présence dans la partie

inférieure de ses armes et de sa devise ainsi que d'une inscription évoquant ses fonctions: *Dominus Egidius Bloquerius huius et Tongrensis ecclesiae canonicus iuris licenciatus prior aqualiensis*¹⁶.

Gilles de la Blocquerie dit aussi Bobelon est fréquemment identifié avec son homonyme, Gilles de Blocquerie († 1549), licencié en droit de l'Université de Cologne, chanoine de Saint-Lambert (1516), grand official de Liège (1516), prévôt de Tongres (1520), chancelier et porte-scel d'Erard de la Marck (1517-1538), etc¹⁷. Ainsi par exemple, la qualité de secrétaire du prince-évêque Georges d'Autriche (1544-1557) de Gilles de Blocquerie est-elle parfois attribuée à Gilles de la Blocquerie¹⁸.

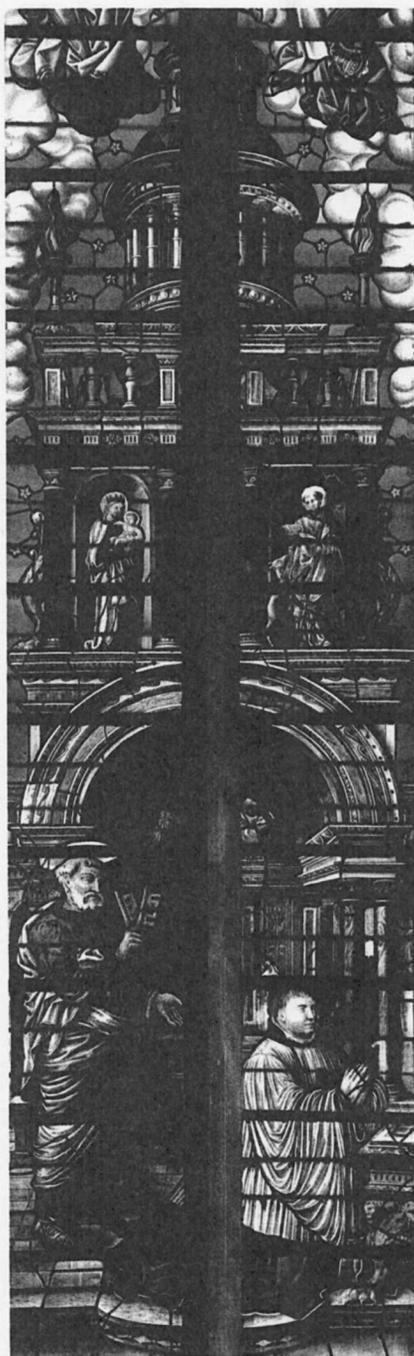
Tant Gilles de la Blocquerie que Gilles de Blocquerie semblent avoir été liés à Saint-Paul. Gilles de Blocquerie décédé en 1549 est enterré dans le cloître¹⁹. Selon Olivier Thimister, Gilles de la Blocquerie, le donateur du vitrail,

serait intervenu en 1506 dans la rédaction des statuts de Saint-Paul, dans une sentence arbitrale du chapitre et enfin dans un accord en faveur des chapelains, au sujet des anniversaires²⁰. Il est possible que l'auteur ait à son tour prêté à Bobelon des actions qui lui soient étrangères. Bobelon, dont la date de décès est inconnue, résigne son canonicat à Notre-Dame de Tongres en 1572, charge qu'il occupe au moins depuis 1529, et on voit mal comment un jeune homme, dont l'expérience est nécessairement limitée, interviendrait dans la rédaction de statuts de cette importance. Bobelon est également pourvu d'une prébende à Saint-Lambert le 29 août 1555 mais il n'est reconnu et confirmé dans cette nouvelle fonction qu'après avoir prouvé son grade de licencié en droit, obtenu à Orléans²¹.

Dans le vitrail de Saint-Paul, Gilles de la Blocquerie est présenté par saint Pierre; son patron homonyme est également figuré dans la partie supérieure, dans la niche de droite, avec pour pendant dans la niche de gauche, la Vierge. Le patronage de saint Pierre trouve sa justification dans la biographie du donateur.

Gilles de la Blocquerie a eu maintes difficultés à s'imposer comme prieur d'Aywaille et, dans ce contexte, le choix de saint Pierre n'est certainement pas innocent: Aywaille est un prieuré clunisien et, à ce titre, son église principale est dédiée à saint Pierre. Le choix est d'autant moins anodin au vu de l'importance et des implications de l'intrigue dans laquelle la Blocquerie est plongé depuis plus de vingt ans lorsqu'il offre le vitrail.

Après avoir évincé trois autres candidats, Gilles de la Blocquerie est nommé prieur d'Aywaille le 4 juillet 1536²² mais pour peu de temps: le pape Paul III, qui l'avait nommé, revient en 1537 sur sa décision en nommant à sa place Guillaume de la Marck, chanoine de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Barthélémy, archidiacre de Brabant et surtout parent avec le fameux prince évêque Erard de la Marck²³. A la faveur de la disgrâce de Guillaume de la Marck qui intrigue pour rapprocher la principauté de François I, Gilles de la Blocquerie parvient à obtenir de l'empereur sa confirmation en tant que prieur le 18 février 1545. Charles Quint lui renouvelle son soutien le 24 juillet 1551 contre l'archidiacre de Brabant qui manœuvre pour récupérer le prieuré²⁴. De la Blocquerie n'est pas encore au bout de ses peines. Lui faisant grief de cumul, le pape Jules III déclare le prieuré vacant et nomme Simon Pattenier,



8. Vitrail de Gilles de Blocquerie, 1557.
Liège, cathédrale Saint-Paul.



9. Dalle funéraire de Jean de Bléhen († 1566).
Scry, église Saint-Martin.

chanoine de Saint-Martin²⁵. Un procès qui dure vingt ans s'engage alors. Gilles de la Blocquerie exerce néanmoins son droit de prieur puisque son nom apparaît dans des actes de 1556²⁶. Le 25 mai 1556, Philippe II accorde sa protection à Gilles contre Guillaume de la Marck qui s'obstine à vouloir récupérer le prieuré²⁷. Gilles de la Blocquerie doit aussitôt affronter un nouveau compétiteur: Nicolas de Neuforge, cleric du diocèse, qui s'est fait octroyer la commande du prieuré par le légat du pape Caraffa avec l'aval de Philippe II²⁸. En 1559, Neuforge et ses hommes s'emparent du prieuré par la force. Ils occasionnent de nombreux dégâts aux bâtiments prieuraux et la Blocquerie intente un procès. Le tribunal de Malines tranche finalement l'affaire et rend un jugement en faveur de Bobelon qui est remis en possession du prieuré en janvier 1560²⁹. En représailles, Neuforge commandite l'assassinat de Gilles de la Blocquerie mais la tentative échoue et le coupable est exécuté³⁰.

Après les intrigues de trois autres personnalités³¹, Coune Thonon – religieux natif d'Aywaille –, Nicolas d'Ardeberg



10. Vitrail de Jean de Bléhen et Marguerite de Hemptinne,
Photomontage. Scry, église Saint-Martin.

– moine français soutenu par Claude de Guise, cardinal de Lorraine et abbé de Cluny –, et Everard Briffoz – moine profès de Stavelot –, Gilles de la Blocquerie renonce définitivement à ses droits au profit de Thierry de Linden³². Au vu de toutes ces péripéties, on comprend qu'il ait tenu à se faire représenter sous le patronage de saint Pierre.

Troisième exemple

Le dernier exemple porte moins sur un cas que sur une situation récurrente. Il s'agit de celle de vitraux qui étaient intégrés dans un ensemble funéraire avec des pierres tombales, des tombeaux, des épitaphes, des tableaux commémoratifs, etc. Cet aspect est encore perceptible à Scry, l'église ayant conservé plus ou moins sa configuration d'origine. Le seigneur Jean de Bléhen († 1566) a fait construire l'église au milieu du XVI^e siècle et sa pierre tombale repose dans le chœur (fig. 9). Il a offert les vitraux de l'abside et s'est fait représenter sur l'un d'eux aux côtés de son épouse (fig. 10). Ces vitraux, même s'ils ont été placés du vivant de leur donateur, peuvent être vus comme des compléments de la sépulture proprement dite. Ils sont situés à proximité de celle-ci et portent deux composantes généralement associées à l'épitaphe: l'image de dévotion (une Crucifixion) et l'effigie du défunt (dans une attitude de prière, avec son saint patron).

Dans ce contexte funéraire, les vitraux peuvent avoir une fonction de mémorial comme l'indiquent des inscriptions spécifiques qui reprennent le nom et la date de décès du défunt et qui invitent à prier pour le repos de son âme. Par exemple, sur un vitrail de la fin du XVI^e siècle dans l'église

paroissiale de Santbergen, on pouvait lire: *cette verrière a été donnée par Simon de Lalaing en son vivant seigneur de Santberghe et Reneghels, enseigne d'un régiment des Allemans appartenant au conte de Bÿe qui mourut en la ville de Tournays en l'an 1597. Priez Dieu pour l'âme*³³. Semblable injonction à prier pour le repos du défunt se lisait à Gand, sur une vitre de l'église Sainte-Agnès du couvent des Augustins: *Cette verrière est donnée en commémoration de Philippe de Montmorency, vrai héritier du comté de Hornes, seigneur de Hachicourt, Wilmes, Lieucourt, Wynes, etc., chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, chef des finances du Roy. Priez pour son âme. 1569*³⁴.

Conclusion

Ces trois exemples nous ont montré que la place occupée par un vitrail est déterminante: elle oriente les choix iconographiques; elle est le vecteur de l'affirmation du statut d'un particulier; elle permet au vitrail de remplir une fonction votive. Encore une fois, nous voyons que la compréhension d'un vitrail est tributaire d'une bonne documentation du contexte, qu'il s'agisse de la biographie du donateur ou du cadre matériel dans lequel celui-ci est intégré.

Notes

¹ Sur la personnalité de Marguerite d'Autriche et son mécénat artistique, voir particulièrement Ghislaine De Boom, *Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance, Paris/Bruxelles 1935*; Monique Lenaerts, *Margareta van Oostenrijk en de kunst (1480-1530): bijdrage tot de studie van het mecenat in de Zuidelijke Nederlanden tijdens de eerste decennia van de zestiende eeuw (Mémoire de licence de la Katholieke Universiteit Leuven)*, Louvain 1984 (2 vol.); Dagmar Eichberger, *A Renaissance Princess named Margaret. Fashioning a Public Image in a Courtly Society*, dans: *Melbourne Art Journal* 4, 2000, p. 4-24; eadem, *Leben mit Kunst. Wirken durch Kunst. Sammelwesen und Hofkunst unter Margarete von Österreich, Regentin der Niederlande*, Turnhout 2002.

² *Pierre de Bois, verrier, résident à Malines, la somme de 140 livres (du pris de quarante gros monnoye de flandres la livre) qui deve luy estait pour une belle, grande et exquise verrière, contenant plus de trois cent pieds, historiée à grands personnages et représentant comme nostre Sgr entra le [...] avec ses apôtres en Jerusalem, en laquelle aussy y a faite après le vif Mgr le duc Philippe de Savoye, marry de madicte dame (que Dieu absoille) avec ses armes, et elle avec ses armes, les deux coustez avec plusieurs autres ouvraiges, laquelle verrière madicte dame a fait mestre et poser en la chapelle des chevaliers à Jerusalem qui est en l'église de Saint*

Rombault en la ville de Malines, aux quels chevaliers madicte dame en fait don pour certaines causes a ce la mouvant et pour la décoration de la dicte chapelle et ce comprins le patron de la dicte verrière. Compte cité dans: Edmond Levy et Jean-Baptiste Capronnier, *Histoire de la peinture sur verre en Europe et spécialement en Belgique, Bruxelles 1860*, II, p. 179. Une autre transcription de ce compte, moins complète, est proposée par G. Van Doorslaer, *Notes sur les van den Houte ou Dubois, peintres-verriers à Malines*, dans: *Mechlinia* 12, 1933, p. 8-11.

³ *Provincie, stad, ende district van Mechelen opgehieldert in haere kercken, kloosters, kapellen, gods-huysen, gilden, publieke plaetsen, met de fondation, patronaetschappen, ende voorrechten, daer aen klevende als oock alle op-schriften, grafschriften, jaerschriften, wapens, quartieren, ende generatien, soo op tombens, sercken, tafereelen, vensters, klokken, steenen, als elders [...]*, publié pour la première fois en 1770 à Bruxelles chez Jorez, et réédité par les Archives générales du Royaume en 1997 (Reprints 98), vol. 1, p. 143. Traduction en français: «dans la première chapelle de la nef, du côté nord, qui est celle des chevaliers, Marguerite d'Autriche a fait placer un vitrail dans lequel elle est représentée avec son dernier mari, le duc de Savoie, avec sa devise et des marguerites; la peinture a été faite par Bernard Van Orley, natif de Bruxelles et peintre de cour de ladite Marguerite».

⁴ Je remercie Tordor Petev qui m'a renseigné l'existence de ce dessin.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. 25, Valenciennes [par Auguste Molinier], Paris 1894, p. 528, Ms. 1025, XVI^e siècle, avec additions. Papier. 214 feuillets. 370 x 250 mm. *Provincial armorial contenant les armoiries de la plupart des royaumes et estats chrestiens, compilé sous nos quatre derniers ducs de Bourgogne. Attribué à Jacques Le Boucq. Le fond du recueil doit dater du XV^e siècle, mais il y a été fait de nombreuses additions.* Depuis 1548, Jacques Le Boucq (†1573) était hérald d'armes de Charles Quint.

⁵ Cette notation est celle d'un des compilateurs du manuscrit 1025. Cette autre mention, en tête d'ouvrage, sous le titre, est également de sa main: *Ce gros volume est une pièce considérable selon sa matière, car il est possible le plus ancien de ceux de son espèce. Le caractère nous l'apprend, outre les preuves du siècle auquel il a été compilé, qui se verront après la table suivante. Sa forme est exprimée dans le livre de la création de Monjoye Roy d'Armes des François, car il y est porté qu'il ira avec cinq notables roys d'armes et héralds en chascune province du royaume pour faire information de la noblesse et marques d'honneur d'un chascun et remarquer leur nom, surnom, croix et armes, blasons et timbres naturels.*

⁶ Sur les donations de vitraux de Marguerite d'Autriche, voir Yvette Vandenberg Benden, Le vitrail sous les ducs de Bourgogne et de Habsbourg dans les anciens Pays-Bas, dans: Joost Vander Auwera (éd.), *Liber Amicorum Raphaël de Smet*, 2. *Artium Historia (Miscellanea Neerlandica 24)* Louvain 2001, p. 19-46.

⁷ Le monastère de Brou a été construit sur ordre de Marguerite d'Autriche pour honorer le vœu de Marguerite de Bourbon (†1483) qui obtint la guérison de son époux, gravement blessé au cours d'une chasse. Il fut réalisé sur un court laps de temps: de 1506 à 1512 pour les bâtiments conventuels et de 1513 à 1532 pour l'église. Pour de plus amples informations sur le monastère, voir Markus Hörsch, *Architektur unter Margarethe von Österreich, Regentin der Niederlande (1507-1530). Eine baugeschichtliche Studie zum Grabkloster St.-Nicolas-de-Tolentin in Brou bei Bourg-en-Bresse (Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België 58)*, Bruxelles 1994, et Marie-Françoise Poirat, *Le monastère de Brou. Le chef-d'œuvre d'une fille d'Empereur*, Paris 2001.

⁸ Voir principalement Alphonse O'Kelly de Galway, *Mémoire sur l'ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem*, Bruxelles 1873, et Jean-Pierre de Gennes, *Les chevaliers du Saint-Sépulchre de Jérusalem*, Maulévrier 1995. Depuis 1847, l'ordre est devenu un ordre équestre pontifical sans vrai rapport avec les anciens chanoines et chevaliers. De l'ancien ordre militaire ne subsistent que des monastères de chanoines indépendants les uns des autres. De 1907 à 1949, le pape en était le grand maître, mais de nouveaux statuts furent accordés en 1949 et désormais la grande maîtrise est assurée par un cardinal. En 2003, l'ordre comptait 32 lieutenances qui regroupaient plus de 20.000 membres.

⁹ Voir les comptes de la ville auxquels Joseph Laenen fait référence dans son *Histoire de l'église métropolitaine de Saint-Rombaut à Malines*, vol. 2, Malines 1920, p. 283. Cette procession était accomplie également à Jérusalem par les chevaliers en commémoration à la fois de l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem et de sa Passion (voir le P. Bernardin Surius, *Le Pieux pèlerin, ou voyage de Jérusalem*, Bruxelles 1666, spécialement p. 486-487, Procession solennelle faite par nos Religieux le Dimanche des Rameaux). Joseph Laenen renseigne également qu'aux XV^e et XVI^e siècles

les le magistrat réservait des réceptions officielles aux pèlerins à leur retour de la terre sainte.

¹⁰ Voir Francesco Maria Ferrero di Lavriano, *Histoire généalogique de la Maison Royale de Savoie tirée de l'origine, & Descendance de la Maison de Saxe, commençant de Berolde jusqu'à Victor Amedee II*, Turin 1703, p. 159-160, et François Mouxy de Loche, *Les princes de Savoie, Roi de Chypre et de Jérusalem*, dans: *Mémoires de l'Académie de Savoie* 1937, p. 29-37. Nous remercions les Archives départementales et l'Académie de Savoie pour nous avoir adressé une copie de ce dernier article.

¹¹ Emmanuel de Quinsonas, *Matériaux pour servir à l'histoire de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie et régente des Pays-Bas*, vol. 2, Paris 1860, p. 60.

¹² Voir Christian de Merindol, *Les maisons de Bourgogne et d'Autriche dans le décor du couvent de Saint-Nicolas-de-Tolentin à Brou* (Publications du Centre d'études bourguignonnes [XIV^e-XVI^e siècles] 36), Bâle 1996, p. 118-137, spécialement p. 126 et 127.

¹³ Mouxy de Loche (cf. n. 10), 1937, p. 29-37. Voir également Jean Richard, *Chypre sous les Lusignans*, Paris 1962.

¹⁴ Il est à noter que le duc de Savoie s'est rendu en compagnie de Maximilien à Rome délibérer avec le pape Alexandre VI des moyens pour reprendre la ville sainte (Ferrero di Lavriano [cf. n. 10], 1703, p. 159).

¹⁵ Alexandre Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres. Documents inédits publiés et annotés*, vol. 1, Gand 1860, p. 223.

¹⁶ Traduction en français: «Maître Gilles de la Bloquerie chanoine de cette église et de celle de Tongres, licencié en droit, prieur d'Aywaille».

¹⁷ Xavier De Theux de Montjardin, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, vol. 3, Bruxelles 1871, p. 128-129; Olivier Joseph Thimister, *Cartulaire, ou Recueil de chartes et documents inédits de l'église collégiale Saint-Paul, actuellement cathédrale de Liège*, Liège 1878, p. 546; Charles Marie Théophile Thys, *Le chapitre de Notre-Dame à Tongres*, vol. 2, Anvers 1888, p. 350-351; Olivier Joseph Thimister, *Histoire de l'église collégiale de Saint-Paul, actuellement cathédrale de Liège*, 2^e éd., Liège 1890, p. 361; Ursmer Berlière, *Monasticon belge*, t. 2, Province de Liège, vol. 1, Maredsous 1928, p. 108; Pascal Fléron, *Le prieuré clunisien Saint-Pierre d'Aywaille: une seigneurie ecclésiastique en Ourthe-Amblève* (Mémoire de licence de l'Université de Liège), Liège 1994/1995, p. 110-114.

¹⁸ De Theux de Montjardin (cf. n. 17), 1871, p. 128-129; Thimister (cf. n. 17), 1890, p. 361; Berlière (cf. n. 17), 1928, p. 28. Le chanoine Thys ne tombe pas dans la confusion et distingue bien les deux personnalités car il s'agit effectivement de deux personnalités distinctes. Gilles de Bloquerie, décédé en 1549, fut enterré dans les cloîtres de la cathédrale Saint-Lambert. La date du décès de Gilles de la Bloquerie n'est par contre pas connue. Il fit son testament le 6 août 1558 et y ajouta des codicilles en 1567 et en 1568. Il a eu un fils naturel d'Anne de Dyest et six enfants naturels de Catherine Thiry alias Scrinier.

¹⁹ Thys (cf. n. 17), 1888, p. 41.

²⁰ Thimister (cf. n. 17), 1890, p. 361.

²¹ De Theux de Montjardin (cf. n. 17), 1871, p. 128.

²² Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 13, Bulle de Paul III nommant Gilles de la Blocquerie prieur commendataire d'Aywaille, juillet 1536; cf. Joseph Halkin, Les prieurés clunisiens dans l'ancien diocèse de Liège, dans: Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège 10, 1896, p. 287.

²³ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 13, Bulle de Paul III nommant Guillaume de La Marck prieur d'Aywaille, 27 avril 1537; cf. Jules De Chestret de Hanefte, de La Marck (Guillaume), dans: Biographie nationale XIII, Bruxelles 1894/95, col. 529–531.

²⁴ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 15, Sentence de Charles Quint en faveur de Gilles de la Blocquerie, 24 juillet 1551.

²⁵ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 15, Nomination par Jules III de Simon Pattenier au prieuré d'Aywaille, 21 août 1551; voir Halkin (cf. n. 22), 1896, p. 290.

²⁶ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 120, Accensement des terres du prieuré à Awan, 19 septembre 1556, n°127, Proclamation d'accensement du moulin de Remouchamps, 23 août 1556.

²⁷ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 59, Soutien de Philippe II à Gilles de la Blocquerie, 25 mai 1566.

²⁸ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 59, Confirmation par Philippe II de la nomination de Nicolas de Neuforge au prieuré d'Aywaille, 28 juin 1559.

²⁹ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 59, Relation par la cour d'Aywaille de la mise en possession du prieuré à Gilles de Blocquerie, sans date.

³⁰ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 59, Supplique de Gilles de Blocquerie au Roi, 7 novembre 1565.

³¹ Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 20, 21, 22, 59 et 62.

³² Liège, Archives de l'État. Prieuré d'Aywaille, n° 25, Bulle de Grégoire XIII nommant Thierry de Linden au prieuré d'Aywaille, 26 octobre 1579.

³³ Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals, ms.G.1521, I, p. 58.

³⁴ Idem, ms. G.1524, p. 240.

Credits photographiques

Isabelle Lecocq, Bruxelles: 1, 3, 4, 7; Bibliothèque municipale de Valenciennes: 2 (F. Leclercq); Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Paris: 5, 6; Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), Bruxelles: 8, 9; Ateliers d'Art J.-M. Pitotte, Beaufays: 10.

Zusammenfassung

In den alten Niederlanden, wie auch anderswo, wurden Stiftungen von monumentalen Glasmalereien mit politischen, sozialen oder persönlichen Ansprüchen verknüpft. Dieser Beitrag zeigt an drei Fallstudien, wie Fensterstiftungen sich in einen sakralen und monumentalen Kontext einfügen und gleichzeitig solche Ansprüche erfüllen.

Die Wahl der Wappen und des ikonographischen Themas des Farbfensters, das Margerete von Österreich 1530 in die Kathedrale Saint-Rombaut in Mechelen gestiftet hat, stellt einen Bezug zum Johanniterorden her, in dessen Kapelle die Scheiben eingesetzt wurden.

Die Glasgemälde aus dem Chor der Kathedrale Saint-Paul in Lüttich (1557 und 1559) sind wie ein Polyptychon aufgebaut und zeigen eine Kreuzigung, die von vier Stiftern und ihren Schutzheiligen flankiert wird. Diese Anordnung um eine zentrale Kreuzigung ist ein häufig wiederkehrendes Motiv bei Glasgemälden, die im Chor eingesetzt wurden, dem Ort der Eucharistiefeyer. Die speziellen Wünsche der Auftraggeber kamen aber dennoch in der Wahl der Schutzheiligen zum Ausdruck.

Das dritte Beispiel behandelt kein wiederkehrendes Motiv, sondern eine sich wiederholende Situation. Es geht dabei um Scheiben, die eine Funktion im Zusammenhang mit einer Grablege hatten, die nicht nur aus einem Grab bestand, sondern aus weiteren, dem Gedenken gewidmeten Elementen wie »Gedenkschriften«, Epitaphien, Wappensammlungen oder Totenschilde mit den Wappen des Verstorbenen, Gemälde, Teppiche usw. In diesem Zusammenhang konnten die Glasgemälde die spezifische Rolle eines Epitaphs übernehmen, indem sie dazu einluden, für den Seelenfrieden des Verstorbenen zu beten.

Summary

In the old Netherlands as elsewhere, donations for monumental stained glass were connected with political, social or personal demands. This paper presents three exemplary cases showing that stained glass donations could be integrated into a sacred and monumental context while fulfilling these demands.

The choice of the coats of arms and the iconographic theme of the stained glass offered by Marguerite from

Austria in 1530 for the Saint-Rombaut Cathedral in Malines is closely connected with the Order of the Knights of St. John of Jerusalem, donors of the chapel in which the glass was installed.

The stained glass of the choir of St. Paul's Cathedral in Liège (1557 and 1559) is composed like a polyptych showing four donors and their patron saints flanking a Crucifixion. This type of composition with a Crucifixion at the center is a recurring motif of stained glass destined for the choir where the Eucharist was celebrated. The patron's special demands were nonetheless expressed by the choice of the patron saints.

The third example demonstrates a recurring situation rather than a recurring motif. It treats panels that had a particular function in a sepulchral monument with various commemorative or decorative elements such as «commemorative inscriptions», epitaphs, collections of coats of arms or painted panels with the coat of arms of the deceased, paintings, tapestries. In this context, the stained glass panels could take on the role of an epitaph inviting the observer to pray for the peace of the soul of the deceased.

Résumé

Dans les anciens Pays-Bas, comme ailleurs, la donation de vitraux monumentaux répond à des exigences qui peuvent

être d'ordre politique, social ou personnel. Cette communication présente trois cas exemplaires qui montrent comment, tout en répondant à ces exigences, la donation de vitraux s'inscrit dans un contexte sacré et monumental.

Le choix des armoiries et du thème iconographique du vitrail offert par Marguerite d'Autriche en 1530 à la cathédrale Saint-Rombaut de Malines est lié à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem dans la chapelle duquel il prenait place.

Les vitraux du chœur de la cathédrale Saint-Paul à Liège (1557 et 1559) se présentent à la manière d'un polyptyque avec quatre donateurs et leurs patrons de part et d'autre d'une Crucifixion. Cet ordonnancement autour d'une Crucifixion est récurrent dans l'art du vitrail pour des vitraux placés dans le chœur, lieu de célébration de l'Eucharistie. Des exigences particulières ont néanmoins été exprimées par le choix des saints patrons.

Le troisième exemple porte moins sur un cas que sur une situation récurrente. Il s'agit de celle de vitraux qui «fonctionnaient» dans un ensemble funéraire qui intégrait outre la sépulture des éléments commémoratifs et de décoration comme des *obiits*, des épitaphes, des cabinets d'armes ou panneaux de bois peint aux armes du défunt, des tableaux, des tapisseries. Dans ce contexte, les vitraux pouvaient jouer le rôle spécifique d'épitahe en invitant à prier pour le repos de l'âme du défunt.